



Juillet 2011

## SIAL Toronto

Les 11, 12 et 13 mai dernier avait lieu la première édition du salon international dédié aux professionnels de l'alimentation à Toronto. Une vingtaine de représentants de l'UPA et de ses groupes affiliés se sont retrouvés sur les lieux, notamment madame Nathalie Dansereau, agente de promotion. Cette dernière a fourni un rapport détaillé de l'événement pour le syndicat des producteurs de lapins du Québec.



Près d'une centaine d'exposants québécois étaient présents à ce salon dont un important kiosque d'Aliments Québec, la Ferme avicole d'Oka et la Maison du gibier. La mission comprenait également la visite de différents groupes ou centres de distribution, notamment le supercentre Walmart de Woodbridge, le nouveau centre de distribution automatisé de Sobeys ainsi qu'un magasin Whole Foods Market.

Enfin, les représentants ont rencontré des responsables de Foodland Ontario et toute l'équipe de Paul-Arthur Huot, au bureau québécois du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

## Site Internet

Avec l'arrivée du printemps et le soutien financier du MAPAQ, le Syndicat des producteurs de lapins du Québec a procédé à une refonte de son site Internet [www.lapinduquebec.gc.ca](http://www.lapinduquebec.gc.ca). Le nouveau site est résolument axé sur les besoins du consommateur qui cherche notamment à savoir : Où acheter du lapin?

Comment le cuire? Quelle coupe choisir? Un répertoire des points de vente et plus de 80 recettes à base de lapin complètent le tout et ajoutent la touche gourmande qui plaira autant à l'œil qu'aux papilles gustatives de vos convives. De bons conseils et des recettes pour cuisiner ce produit santé!

Le nouveau plan du site vise également la promotion des produits du lapin auprès des médias, des chefs cuisiniers et des restaurateurs. Il se distingue par son contenu vivant et interactif. Une campagne promotionnelle pour rentabiliser l'investissement a également été lancée grâce à une formule de faux gratteurs promotionnels ainsi qu'une entente avec différents partenaires pour un concours de recettes en ligne. Le SPLQ devrait être en mesure d'offrir une grande visibilité à ses partenaires et de stimuler la vente de lapins au Québec. De plus, les producteurs agricoles auront accès au site afin d'obtenir rapidement les documents et l'information dont ils ont besoin.



### Ingrédients

4 râbles de lapin du Québec désossés ou non  
 90 g (3 oz) raisins secs Sultana (ou canneberges déshydratées)  
 500 ml (2 tasses) vin blanc (cépage vidal)  
 30 ml (2 c. à soupe) beurre  
 45 ml (3 c. à soupe) moutarde à l'estragon  
 125 ml (1/2 tasse) fond de veau ou bouillon de poulet  
 15 ml (1 c. à soupe) romarin frais  
 1 tomate coupée en morceaux  
 Au goût sel et poivre

### Râbles de lapin au vidal et aux raisins secs

Portions : 4 Temps de cuisson : 30 minutes

1. La veille, faire gonfler les raisins secs ou les canneberges dans le vin blanc.
2. Chauffer le beurre et faire colorer de chaque côté les râbles assaisonnés de sel et de poivre.
3. Cuire les râbles 2 à 3 minutes et les disposer dans un plat allant au four.
4. Badigeonner le dessus des râbles avec la moutarde. Verser le mélange raisins et vin, puis ajouter le fond de veau ou le bouillon de poulet, le romarin et la tomate, puis assaisonner de nouveau.
5. Cuire au four à 190 °C (375 °F) durant 25 à 30 minutes.
6. Réserver les râbles de lapin au chaud et réduire la sauce de moitié.
7. Déposer un râble dans une assiette et napper de sauce.
8. Servir avec des parpadelles au beurre.

» Participez au concours de recettes (Jusqu'au 20 octobre 2011) [www.lapinduquebec.gc.ca](http://www.lapinduquebec.gc.ca)

<b>Atelier de cuisine et souper</b> pour 4 pers. avec le chef Jérôme Ferrer, du restaurant Europea <b>1<sup>er</sup> prix</b> Valeur de 800 \$	<b>Repas pour 2 personnes</b> au restaurant Au Chaud Lapin <b>2<sup>e</sup> prix</b> Valeur de 250 \$	<b>Mijoteuse 6 L</b> de marque All-Clad Multicookers LLC <b>3<sup>e</sup> prix</b> Valeur de 225 \$	<b>Un des 4 abonnements</b> d'un an au magazine JE Cuisine <b>4<sup>e</sup> prix</b> Valeur de 40 \$ ch.
--	---	---	--

## Nouveau règlement

Les membres du conseil d'administration du Syndicat ont adopté en réunion, le 5 janvier 2011, le Règlement sur les parts de production et la mise en marché des lapins. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) l'a approuvé en date du 28 janvier 2011.

Le règlement prévoit les dispositions d'émission des parts de production attribuées (PPA), de parts de production intérimaires différenciées ou spécifiques, après l'adoption d'un cahier de charges. De plus, le règlement intègre maintenant les règles concernant la mise en congélation des surplus, le partage des coûts de transport entre tous les producteurs, des mesures transitoires et des dispositions pour permettre aux producteurs de détenir des parts de production pour racheter leurs lapins et fournir un marché local qu'ils ont développé. D'autre part, le règlement prévoit des dispositions facilitant la vente et la location de parts de production.

Le nouveau règlement est entré en vigueur après la publication dans la Gazette officielle et les mesures transitoires sont appliquées depuis le mois d'avril. Le texte complet du règlement peut être consulté sur le site du SPLQ et sur le site de la RMAAQ au

<http://www.rmaq.gouv.qc.ca/fileadmin/DocuCentre/Decision/2011/9575.pdf>

## PPA (Parts de production attribuées)

Depuis la mise en application du nouveau règlement, le Syndicat a revu les parts de production attribuées de tous les producteurs. Il a offert les PPA en fonction de ces mesures et a apporté les ajustements requis sur acceptation des producteurs. Ainsi, les producteurs détiennent maintenant au total 6 303 PPA régulières. Il y a aussi 71 PPA producteur-acheteur et récemment, le Syndicat a convenu d'une possible émission d'un total de 3 000 PPA différenciées (parts de production intérimaires), si le cahier de charges est déposé et accepté par le Syndicat.

Enfin, le Règlement sur les parts de production et la mise en marché des lapins prévoit des pénalités si un producteur néglige de produire les PPA qu'il détient et diverses autres mesures.

## Assemblée générale spéciale

Le 21 juin dernier, les producteurs se sont réunis en assemblée générale spéciale pour discuter de la poursuite du versement d'une contribution spéciale de 0,13 \$ par lapin, contribution qui avait été mise en place en 2007 pour une durée de quatre ans tant dans le but de rembourser un prêt contracté auprès du Fonds de défense

professionnelle de l'UPA pour payer une dette accumulée avant 2003 que pour renflouer le déficit accumulé depuis.

Les producteurs ont convenu de reconduire la perception de cette contribution jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 15 octobre prochain (endroit à déterminer), le temps pour le conseil d'administration de présenter divers scénarios de redressement financier et de réalisation des activités à l'intérieur des capacités financières de l'organisation.

Les producteurs ont aussi profité de cette séance pour questionner leur conseil d'administration sur les modalités de réalisation du transport et du partage des coûts, de fixation des prix, de l'application du règlement sur la mise en marché et du volume de lapins en production (P. P. A.). Lors de l'assemblée générale spéciale du Syndicat, le sujet « Syndicat du futur » qui était inscrit à l'ordre du jour n'a pas été discuté considérant l'heure tardive, cette séance a donc été ajournée.



## Négociations avec les acheteurs

Depuis maintenant deux mois, vos représentants ont entamé les discussions avec les acheteurs en vue du renouvellement des ententes de mise en marché des lapins pour 2011-2012. En prenant en compte les demandes des acheteurs pour la prochaine année, il semble que le marché soit en développement. Toutefois, seules les ententes signées font foi des possibilités de ventes de lapins.

Les discussions ont cours avec La Maison du Gibier, Volailles et gibiers Fernando, Les Gibiers Canabec, Ferme J. P. Besnier, Ferme avicole d'Oka, Cunico et 9197-8874 Québec inc., Le Lapin de Stanstead. Tous ces acheteurs souhaitent recevoir des lapins de qualité et en quantité suffisante pour combler leurs besoins. Le Syndicat s'entend de vendre tous les lapins demandés et produits, mais il reste le prix à convenir et les autres conditions de livraison. Poursuivons-nous les livraisons à Flinton en Ontario? Aura-t-on un autre abattoir fédéral au Québec? Augmenterons-nous les abattages à Canards du Lac-Brome? Toute une série de questions qui trouveront réponse au cours des prochaines semaines.

Depuis quelques semaines, le Syndicat a réalisé différents tests d'organisation du transport des lapins vers Flinton. Bien que nous ne favorisons nullement la livraison de lapins à l'abattoir ontarien, nous devons demeurer ouverts à toutes les opportunités qui nous sont accessibles.

C'est ainsi qu'une livraison a été effectuée par le groupe TYT, d'autres sont réalisées par un transporteur de volailles et d'autres encore par les producteurs MM. Trudel, Croteau et Leblond. Toutes ces opérations de transport seront évaluées et jugées au mérite d'ici le début de l'automne prochain. Les résultats de ces opérations servent également dans les discussions que vos représentants tiennent actuellement avec les acheteurs.

### Structure de concertation cunicole

La structure de concertation cunicole a repris vie au début du mois de mars. En effet, l'ensemble des intervenants du secteur cunicole a convenu de se réunir et de travailler en commun pour le développement de toute la filière. De cette structure sont ressorties diverses orientations et priorités dont la première : trouver une façon de prolonger la durée de vie de la viande dans les étalages des épiceries. Une autre priorité est de faire développer des recettes de moulée adaptée à la période de croissance des lapins. Les intervenants sont très motivés à trouver des solutions d'avenir favorables au secteur cunicole.

Les participants à la table de concertation sont les acheteurs de lapins du Québec, les abattoirs, les fournisseurs d'intrants, les chercheurs, différents ministères, dont le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et les producteurs bien entendu.



### Petites annonces

- 1) **P. B. Quirion** annonce qu'il a des parts de production attribuées (PPA) à vendre. Vous pouvez le joindre directement par téléphone au 418 424-0528.
- 2) **Ferme Laobec** est à la recherche d'une maternité disposée à lui fournir des lapereaux en très bas âge. La Ferme Laobec a pour projet d'acheter les lapereaux et de les amener à terme dans le but d'approvisionner un marché spécifique. Vous pouvez le contacter par téléphone au 450 546-2046.

### Bon été!

Ne manquez pas d'inciter votre voisinage à encourager les producteurs de lapins du Québec en leur indiquant que nos produits seront offerts en dégustation lors des événements publics des Festivités de la **Fête de la Nouvelle-France à Québec**, du **Festival de Saint-Tite** et une multitude d'autres manifestations publiques. Vous pouvez également les inviter à essayer le lapin du Québec en leur indiquant les nouvelles recettes publiées sur le **site du [www.lapinduquebec.qc.ca/recettes](http://www.lapinduquebec.qc.ca/recettes)** et à participer au **concours en ligne** pour gagner l'un des quatre grands prix, dont un atelier repas avec le grand chef Jérôme Ferrer!

Nous profitons de cette communication pour vous souhaiter un très bel été. Profitez du beau temps et préparez-vous pour un automne animé! N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda l'assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs de lapins, le samedi 15 octobre 2011, l'endroit vous sera communiqué dans l'avis de convocation officiel.

**Armand Plourde**

**Secrétaire général par intérim, SPLQ**

